

Un regard sur Saint Genès

BULLETIN
MUNICIPAL

JANVIER 2017



Photo de Christophe CAZEAUX

le mot du Maire

L'année 2016, comme chaque année aura été ponctuée de drames à l'échelle du monde, certains nous touchent plus que d'autres, guerre civile en Syrie amenant de nombreux réfugiés en Europe ; attaque terroriste du 14 juillet en France faisant de nombreuses victimes, et détruisant de nombreuses familles.

L'année 2016 a été marquée par l'évolution de nos intercommunalités, notre commune a rejoint la Communauté de Communes du Massif du Sancy. Notre position géographique, nos centres d'intérêts ont été autant de facteurs déterminants dans le choix du conseil municipal. Les autres communes de Sancy-Artense ont rejoint la Communauté de Communes de Rochefort-Montagne qui s'étend jusqu'à Nébouzat.

L'année 2017 sera celle des élections présidentielles et législatives. En tant que Maire, je souhaite une véritable refonte de la relation avec l'état au point de vue dotations, ainsi qu'une plus grande souplesse sur les normes imposées qui restent coûteuses et souvent inutiles.

Au point de vue communal, des projets sont en cours et d'autres vont débiter. Une liste détaillée est à disposition dans ce bulletin.

Toute ma gratitude à ceux qui œuvrent de près ou de loin pour pérenniser le dynamisme de notre commune accueillante, ouverte, agréable à vivre ou à découvrir dans laquelle chacun peut trouver sa place et participer à son destin.

Pour conclure, je voudrais partager la peine de ceux qui sont dans la souffrance et avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Je vous présente mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Le Maire, *David GAYDIER*

BUDGET PRIMITIF 2016 DE ST-GENÈS-CHAMPESPE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

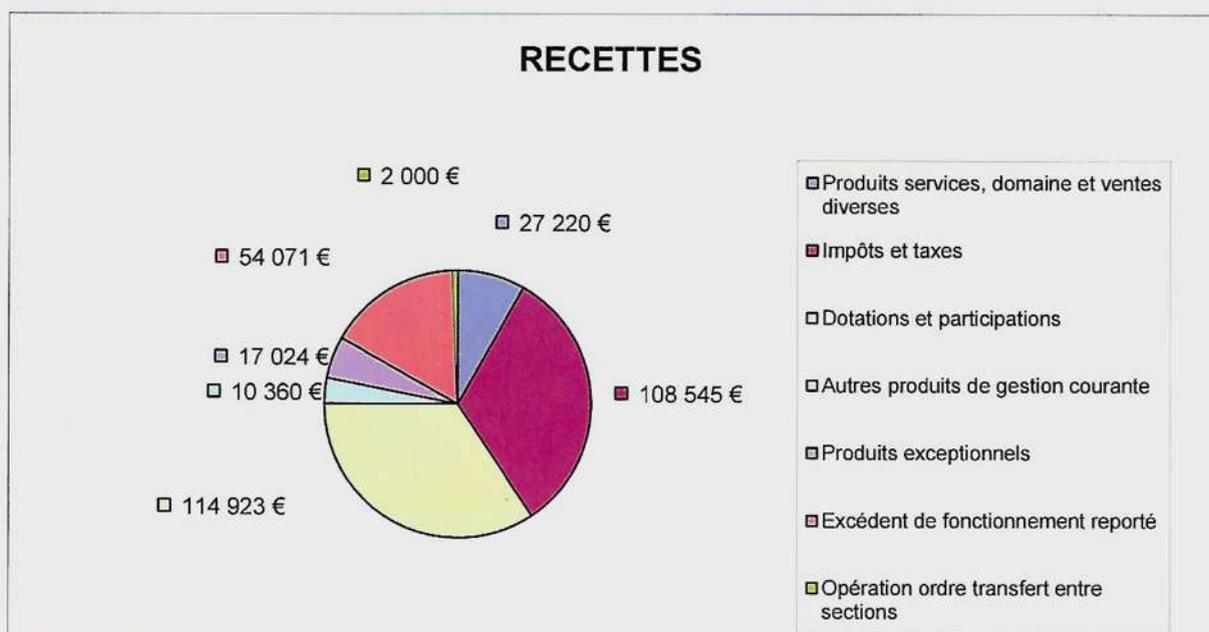
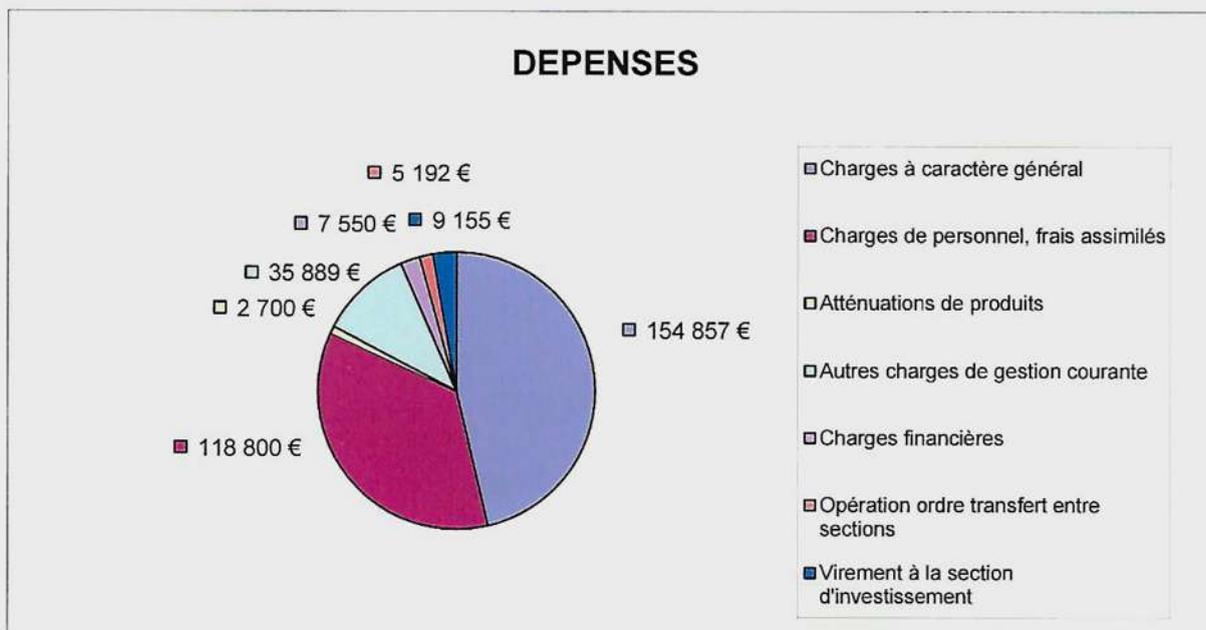
Charges à caractère général	154 857 €
Charges de personnel, frais assimilés	118 800 €
Atténuations de produits	2 700 €
Autres charges de gestion courante	35 889 €
Charges financières	7 550 €
Opération ordre transfert entre sections	5 192 €
Virement à la section d'investissement	9 155 €

334 143 €

RECETTES

Produits services, domaine et ventes diverses	27 220 €
Impôts et taxes	108 545 €
Dotations et participations	114 923 €
Autres produits de gestion courante	10 360 €
Produits exceptionnels	17 024 €
Excédent de fonctionnement reporté	54 071 €
Opération ordre transfert entre sections	2 000 €

334 143 €



Rappel

Le taux des taxes est resté inchangé :

Taxe d'Habitation	7,68%
Taxe Foncier Bâti	11,00%
Taxe Foncier Non Bâti	48,25%

BUDGET PRIMITIF 2016 DE ST-GENÈS-CHAMPESPE

INVESTISSEMENT

DEPENSES

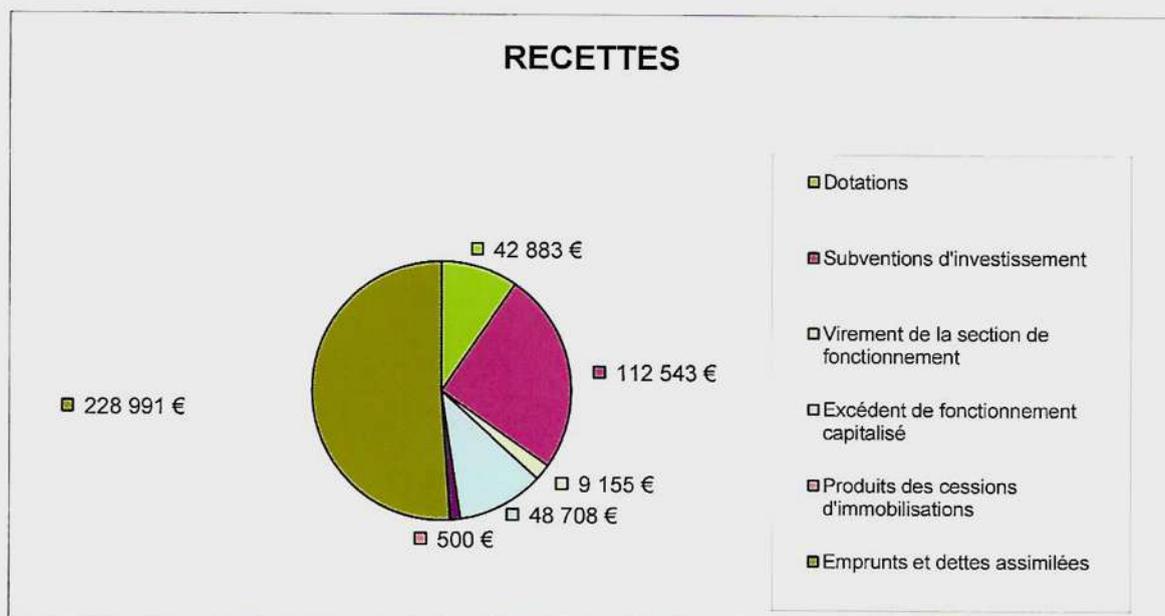
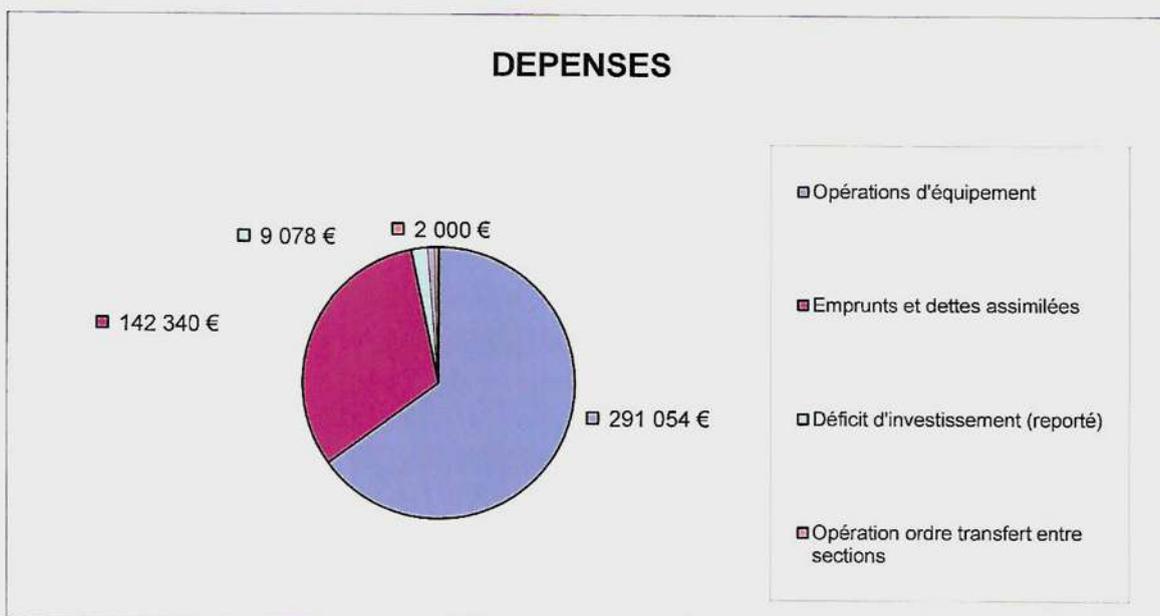
Opérations d'équipement	291 054 €
Emprunts et dettes assimilées	142 340 €
Déficit d'investissement (reporté)	9 078 €
Immobilisations corporelles	3 500 €
Opération ordre transfert entre sections	2 000 €

447 972 €

RECETTES

Dotations	42 883 €
Subventions d'investissement	112 543 €
Virement de la section de fonctionnement	9 155 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	48 708 €
Opération ordre transfert entre sections	5 192 €
Produits des cessions d'immobilisations	500 €
Emprunts et dettes assimilées	228 991 €

447 972 €



Budgets annexes (équilibrés en dépenses et recettes)				
	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
CCAS	2.900	2.900	152	152
Assainissement	14.684	14.684	29.224	29.224
Eau	254.918	254.918	346.322	346.322
Lotissement	62.153	62.153	56.513	56.513
Zone d'activités	51.670	51.670	26.028	26.028

LES REALISATIONS 2016 ET LES PROJETS 2017

TRAVAUX EFFECTUES EN 2016

- Passage de caméra dans le réseau des eaux usées pour voir l'état.
- Remise en état des captages de "La Renonfeyre" et de "La Devèze" (reprise des chambres des captages, changement complet des clôtures de protection, réparation du château d'eau de Régheat, pose d'un capot foug.
- Début des travaux en eau potable, eaux usées, PTT, électricité à la Zone d'Activités. Travaux effectués par l'Entreprise MAGE de Montgreleix (15).
- Remise en état des chemins (groudron, drain, etc...) de Charlut, Chabrol, La Jausse, chemin passant devant l'habitation de Mme FERREIRA et derrière celle de M^{me} MANARANCHE, place du monument aux morts, chemin vers l'ancien Crédit Agricole. Travaux effectués par l'Entreprise RMCL de Vebret (15).
- Pose d'un deuxième columbarium.

Travaux réalisés par les employés communaux :

- Bascule : maçonnerie pour la pose des grilles et montage du bâtiment.
- Prolongement du réseau des eaux usées à La Jausse.
- Remplacement de deux regards défectueux sur le réseau des Eaux Usées.

TRAVAUX ADJUGÉS :

- Pose de deux compteurs généraux sur les réseaux de Laspialade et de Bastide afin de contrôler les fuites.

DIVERS :

- La Commune a acquit avec l'aide de l'EPF-SMAF Auvergne des bâtiments de Monsieur Michel SERRE dans le bourg afin d'aménager des logements dans la maison et de garer le matériel communal dans le second bâtiment.
- La Commune a hérité de la maison de Raymond VAISSAIRE située route de Saint-Donat. Le Conseil va étudier les suites à donner.
- Remplacement du tracto-pelle.

TRAVAUX QUI SERONT ADJUGES EN 2017 :

- Agrandissement des archives de la Mairie.
- Création d'un logement dans l'ancien logement de l'instituteur.
- Aménagement des traverses du bourg.

LES PROJETS :

- Création d'un caveau provisoire au cimetière.
- Réfection de l'escalier de l'église.
- Changement des portes extérieures du dortoir du gîte.
- Transformation de la porte-fenêtre donnant sur le balcon de la bibliothèque en fenêtre afin de stopper l'eau pluviale.
- Alimentation en chauffage bois du bâtiment de la bibliothèque.
- Lancement d'une troisième tranche au lotissement "Les Pics".
- Etude pour renforcement du réseau d'eau potable (source ou forage).

Photo : Bascule : maçonnerie pour la pose des grilles et installation du bâtiment.



MODIFICATION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, nous faisons partie de la Communauté de Communes du Massif du Sancy.

Le Conseil Municipal de Saint-Genès-Champespe lors de sa réunion du 29 mai 2015 avait décidé à l'unanimité des membres présents de demander son rattachement à la Communauté de Communes du Massif du Sancy.

Le 5 octobre 2015, le Préfet de Région dévoile le projet de refonte des intercommunalités : Saint-Genès-Champespe est rattachée au Massif du Sancy. Décision validée par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 16 octobre 2016.

La Communauté de Communes du Massif du Sancy comprend La Bourboule (avec 6 délégués), Besse-et-Saint-Anastaise (5 délégués), Le Mont-Dore (4 délégués), Saint-Nectaire (2 délégués), Murol (2 délégués), Murat-le-Quaire (1 délégué), Egliseneuve d'Entraigues (1 délégué), Saint-Diéry (1 délégué), Chambon-sur-Lac (1 délégué), Picherande (1 délégué), Le Vernet-Sainte-Marguerite (1 délégué), Saint-Victor-La-Rivière (1 délégué), Saint-Pierre-Colamine (1 délégué), Chastreix (1 délégué), Saint-Genès-Champespe (1 délégué), Valbeleix (1 délégué), Compains (1 délégué), Espinchal (1 délégué), Montgreleix (1 délégué) et La Godivelle (1 délégué).

Les communes auxquelles un seul délégué est attribué disposeront d'un délégué suppléant conformément aux dispositions du 4^{ème} alinéa de l'article L5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le représentant pour la Commune de Saint-Genès-Champespe est le Maire Daniel GAYDIER. Le délégué suppléant est le Premier Adjoint Roland PERRON.

Le délégué suppléant assiste aux réunions mais n'a pas le droit de participer aux votes.

Le siège de la Communauté de Communes du Massif du Sancy est situé au MONT-DORE.

Communauté de Communes du Massif du Sancy : 6 Avenue Général Leclerc - BP 94 - 63240 LE MONT - DORE
Téléphone : 04 73 65 24 48 Fax : 04 73 65 35 50 - ccms@cc-massifdusancy.fr

AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE SAINT-GENÈS-CHAMPESPE AVEC EXTENSION SUR ÉGLISENEUVE D'ENTRAIGUES

Il est prévu pour l'année 2017 les opérations suivantes :

- Poursuite des relevés (villages, rase campagne) pour l'établissement du plan de base.
- A l'intérieur des villages, aménagement du parcellaire et création de parcelles pour aisance à proximité du bâti (courant du mois de mars).
- Réunions pour l'élaboration de l'avant-projet.

Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.inedis.fr

* Déclaration de projet de Travail - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.



É
L
A
G
A
G
E

« Pour la sécurité de tous,
pour éviter des coupures d'électricité »

L'ADMR ABRI Cézallier Sancy vous facilite la vie au quotidien



Le Président et la secrétaire M^{me} Anne VALETTE, vous informent que les bureaux de l'ADMR Cézallier Sancy sont désormais gérés par l'ADMR ABRI. Cela ne modifie en rien le fonctionnement ni la qualité du service fourni.

Nous vous accueillons le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Dans nos locaux : 1 Route de Besse, 63850 Egliseneuve d'Entraigues

Par téléphone : 04.73.71.91.78 / 06.38.24.13.56



Services à domicile : Garde et accompagnement d'enfants, soutien aux familles, entretien du domicile et du linge, aide aux seniors et aide aux personnes en situation de handicap

SIVOM du Pays de Besse-Cézallier-Sancy

(Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

Il assure principalement les missions d'aides à la personne concernant, le portage de repas, l'aide alimentaire le Bus des Montagnes et l'animation 3^{ème} âge.

LE PORTAGE DE REPAS :

Les repas sont livrés à domicile les mardis, jeudis, vendredis et couvrent les besoins au quotidien de la personne. Ils comprennent 6 plats au choix : une entrée et un potage, une viande ou un poisson, un légume ou un féculent, un fromage ou un yaourt, un dessert et le pain. Il existe des régimes sans sel, diabétiques et coupés. Le prix du repas est fixé à 7.80 €, (possibilité de prise en charge des caisses de retraite), et élaboré par la société SOGIREST.

LE SERVICE ANIMATION – BUS DES MONTAGNES :

Ce service propose des activités, déplacements et voyages à l'ensemble des seniors de notre territoire. C'est ainsi que le bus des Montagnes, dispositif mis en place en partenariat avec le Conseil Départemental, offre la possibilité aux personnes de plus de 60 ans du canton de redécouvrir les sites et originalités de notre environnement le plus proche.

LE SERVICE D'AIDE ALIMENTAIRE :

Ce service s'adresse aux personnes démunies et sans ressources, qui sur la base d'un diagnostic et d'une prescription de l'assistant social, peuvent bénéficier d'un colis alimentaire. Les personnes susceptibles de bénéficier de l'aide alimentaire doivent prendre rendez-vous avec l'assistant social pour une étude, les permanences sont à la mairie de Besse les lundis matin. (Tél. antenne sociale : 04.73.89.48.55).

Pour vous aider dans vos démarches afin de bénéficier d'une intervention, contacter le :

SIVOM DE BESSE- 14, PLACE DU GRAND MÈZE - 63610 BESSE- TEL. : 04-73-79-52-82

CLIC "Senior Montagne"

Centre Hospitalier - BP 107- 2 rue du capitaine Chazotte - 63240 LE MONT DORE

Pour les contacter : tél. 04 73 65 20 89 - e.mail: Clic.senior-montagne@wanadoo.fr - Site : www. Clicmontdore.fr

VOUS ou un de VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS, LE CLIC VOUS CONCERNE



Le rôle du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).

Le CLIC "Senior-Montagne" a également une mission de prévention santé, aussi il organise :

- Des matinées d'activités manuelles : les jeudis matin du 15/12/16 au 16/03/17 à Saint-Sauves.
- Un atelier cuisine : les lundis après-midi du 30/01/17 au 24/04/17 au Mont-Dore.
- Un atelier mémoire : les jeudis après-midi du 16/02/16 au 01/06/17 à La Bourboule.
- Un atelier Tai chi : les lundis après-midi du 06/03/17 au 26/06/17 à Saint Sauves.
- Un atelier initiation informatique : les mercredis après-midi du 08/03/17 au 12/04/17 à Rochefort-Montagne.
- Un atelier nutrition : les mardis après-midi du 04/04/17 au 20/06/17 à Gelles.

Renseignements et inscriptions au CLIC



Suite à la réunion publique du 14 décembre, **la société Syx Internet**, installée à Vebret (15240), va procéder à l'installation d'un relais de télécommunications dans le clocher de l'église de Saint-Genès-Champespe.

Ces équipements permettront de desservir une grande partie de la commune en internet haut débit (à partir de 20 Méga). Les habitations voyant le clocher pourront souscrire à un abonnement internet, moyennant l'installation d'une antenne de réception, incluse dans l'abonnement. Le relais devrait voir le jour courant février 2017.

La construction d'autres relais pour les zones non éligibles est envisageable.

Pour tout renseignement, contactez Syx Internet au 04 15 57 00 21 ou par e-mail : contact@syx-internet.fr. Site web : www.syx-internet.fr

COMITÉ LOCAL DES ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N.

Les Anciens combattants d'A.F.N. ont comme d'habitude assisté aux commémorations au Monument aux morts.

ils se sont aussi retrouvés lors de deux repas, un à la salle des fêtes de St Genès servi par le restaurant Minet, l'autre à Picherande

Cette année a été douloureuse avec le départ de MIMI notre Président.

Afin de pouvoir perpétuer et rendre hommage à tous nos combattants, un nouveau bureau a été formé et Roger Bernard est nommé Président

Les Anciens d'AFN vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et souhaitent que 2017 vous donne à toutes et tous bonheur et santé



*Photo :
Un nouveau bureau a été
formé et Roger BERNARD
(en arrière-plan)
en est le nouveau Président.*

ASTRONOMIE A SAINT-GENES-CHAMPESPE

Samedi 12 août à Saint-Genès-Champespe, l'Association des Astronomes Amateurs d'Auvergne se tiendra à la disposition du public pour faire découvrir le spectacle du ciel d'été. A partir de 20 h 30, présentation de la soirée d'observation à partir d'un logiciel et d'un diaporama, description des objets qui seront visibles au cours de la soirée. A 21 h 30, les membres de la 4A vous proposeront de vous repérer parmi les constellations et d'en savoir plus sur leur mythologie, découvrir Saturne et ses anneaux, Jupiter et ses satellites puis, la nuit venue, parcourir les amas d'étoiles, nébuleuses et galaxies du ciel d'été. Plusieurs instruments des membres de l'association seront mis à la disposition du public afin d'observer les objets qu'ils auront sélectionnés et les astronomes amateurs présents répondront aux questions.

contact : mairie de Saint-Genès-Champespe
et Association des Astronomes Amateurs d'Auvergne 04 73 87 25 53 / 06 85 10 23 59.

Photos prises par Monsieur Jean-Luc PAIS.





BIBLIOTHÈQUE LE COIN DES POCHEs

Marie Anne a souhaité quitter son poste de responsable pour assumer pleinement sa vie professionnelle.

Depuis 2 ans les bénévoles se font de plus en plus rares (de 18 nous sommes actuellement 7 et 9 dans le meilleur des cas) nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient se joindre à nous dans le but d'assurer la pérennité de ce lieu de rencontre



et de culture qui reste malgré tout un atout primordial pour notre commune.

Les statistiques de 2015 : 64 adhérents actifs, 1.114 prêts reflètent bien une certaine activité.

A LA CLÉ DU COIN les animations adultes ou enfants ont toujours beaucoup de succès.

Les différents thèmes pour 2017, expositions et ateliers seront communiqués ultérieurement par voie de presse et affiches.

Le passage dans la communauté de communes du SANCY est L'ÉVÉNEMENT 2017 !!!!!

Un moment de convivialité avec le Coin des Poches et la Clé du coin

Sachez que nous serons toujours heureux de vous recevoir AU COIN DES POCHEs ET A LA CLÉ DU COIN.

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS OFFRE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2017

Photo : Un moment de convivialité avec le coin des pochés et la clé du coin.



Le Père Noël a encore fait preuve de beaucoup de générosité !

Le mercredi 21 décembre 2016, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de la commune. A leur grande joie, il était chargé de cadeaux. Lors de l'après-midi, les enfants ont pu visionner plusieurs petits films et partager un goûter.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALES (C.C.A.S.)

NOS AÎNÉS RÉUNIS AUTOUR D'UN BON REPAS

Comme le veut la coutume, le C.C.A.S. a organisé le 11 décembre le traditionnel repas de fin d'année offert aux habitants de plus de soixante dix ans.

Une quarantaine de personnes a répondu présent. Pour l'occasion, les tables de la salle des fêtes avaient revêtu leurs habits de circonstance et les convives n'ont pas manqué d'apprécier les mets concoctés par le restaurant Minet.

L'évocation de souvenirs et d'anecdotes était rythmée par « les bons coups de fourchette ».

Pour donner un air encore plus festif, une animation musicale avait également été prévue. Les amateurs de danse se sont empressés de rejoindre la piste pour s'adonner à leur passion.

Au terme de cette manifestation, les invités sont repartis heureux, prêts à recommencer.

Nous regrettons que certaines personnes n'aient pu partager ce moment de détente, de bonne humeur et de convivialité suite à des problèmes de santé ou autres.

Précision : Concernant les personnes qui ne remplissent pas les conditions mais qui souhaiteraient partager cette douce journée. Pour cela, il suffit de se faire inscrire et de s'acquitter du montant du repas.

Dans le souci de rompre avec la monotonie et l'isolement de notre monde rural le C.C.A.S. a également organisé deux animations musicales qui ont fait voyager les spectateurs dans le temps avec de nombreuses chansons issues de la variété française à savoir :

29/07/2016 Chorale Do Remy de Champs sur Tarentaine

17/09/2016 Jérôme Saint Claude

Les membres du CCAS vous présentent leurs vœux les plus sincères pour 2017 avec une pensée particulière à tous ceux qui sont seuls, malades ou fragilisés par les aléas de la vie.

Photos : Nos aînés réunis autour d'un bon repas.



LE CLUB DES BRUYÈRES Contact : Marie-Ange Charbonnel - 04 73 22 31 87

C'est avec le même plaisir que nous nous retrouvons deux fois par mois autour d'un verre, d'un café d'un gâteau...

Ces moments de partage sont aussi l'occasion d'accueillir celles et ceux qui nous rejoignent comme Manou Duvernois.

Nous avons une pensée pour Raymonde Gatignol qui nous a quittés cette année.

Nos traditionnels repas sont aussi très appréciés par tous.

Nous espérons que 2017 nous réserve encore de belles retrouvailles...

A tous bonne année et bonne santé !



COMITÉ DES FÊTES

Voilà presque un an qu'une nouvelle équipe a pris en charge le comité des fêtes et vous m'en avez confié la responsabilité.

Depuis, diverses animations ont été organisées : moules frites, bal de la St Jean, fête de la St Louis. Cette dernière a d'ailleurs rencontré un vif succès, notamment avec le barbecue du samedi soir.

Je tiens tout particulièrement à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide pour réaliser ces diverses activités.

Pour cette année nous comptons bien mettre en place de nouvelles festivités. J'en profite ici pour faire appel à toutes les bonnes volontés qui peuvent à tout moment rejoindre notre équipe. Vous pouvez nous contacter via le Facebook du comité des fêtes.

Pour finir, l'ensemble du comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2017.

Lucien Mechin

ARTENSE MOTO CLUB

Contact : Frédéric PAPON - 04 73 87 04 82

Bonjour à tous,

Artense Moto Club est resté très impliqué dans la vie de notre commune en 2016 avec le traditionnel St-Genès Motor Show qui a connu sa plus faible fréquentation depuis sa création, et, par conséquent, nous restons sur un bilan plutôt mitigé.

La nouveauté 2016 était notre balade enduro baptisée pour l'occasion "Artense, échappée nocturne" qui a rencontré quant à elle un franc succès avec près de 50 participants qui ont randonné sur 7 communes avoisinantes.

Notre principale motivation est de garder un tissu associatif afin d'offrir du dynamisme à notre village et pourquoi pas aux communes limitrophes.

En 2017, 2 dates à retenir pour Artense Moto Club : les 3 et 4 juin prochain notre St-Genès Motor Show et le 21 octobre la 2^{ème} édition de notre balade "Artense, échappée nocturne". Nous espérons retrouver l'ambiance des anciennes éditions et renouer avec le succès d'antan.

Bonne et heureuse année à chacun d'entre vous ainsi qu'à votre famille.

L'équipe d'Artense Moto Club



A.A.P.P.M.A

A.A.P.P.M.A "LA DONATOISE"

SECTION DE SAINT-GENÈS CHAMPESPE

Principales activités de notre association en 2016

Le 16 mars 2016 : Déversement de "truites panier" pour l'ouverture : 50 kgs de truites Fario ont été déversés dans nos ruisseaux pour un coût de 342,50 € + 20 kgs de truites Arc-en-ciel au Gabacut pour un coût de 107 €.

Le 6 juillet 2016 : Déversement de 3.000 alevins pré-estivaux effectué dans les rivières (Eau verte, Tarentaine) pour un coût de 371,10 € pris en charge par notre AAPPMA.

Gabacut : Une "erreur de gestion" d'EDF et la sécheresse de l'été dernier ont provoqué un véritable désastre au Gabacut. Les démarches nécessaires pour faire constater les dégâts par la garderie fédérale, la Fédération des AAPPMA du Puy-de-Dôme, la Fédération des AAPPMA du Cantal et EDF ont été effectuées. Un empoisonnement prévoyant 150 Kgs de gardons,

50 kgs de tanches et 50 kgs de truites sera effectué au printemps.

Cette opération sera financée par EDF.

Lors de notre prochaine assemblée générale, nous élirons un nouveau bureau. Tous les pêcheurs qui souhaitent s'investir dans la gestion de

notre section pêche seront les bienvenus.

En 2016, les ventes de cartes sont restées stables.

Les cartes de pêche 2017 sont disponibles et téléchargeables sur internet sur le site : www.cartedepêche.fr.

Les pêcheurs peuvent également obtenir leur carte auprès de notre dépositaire : Corinne Gatignol Bar-Tabac-Presses.

Tout mode de règlement est accepté . Les pêcheurs ayant une adresse mail sont priés de bien vouloir l'indiquer afin de recevoir une invitation à la prochaine assemblée générale de la société .

En 2017, notre AAPPMA continuera d'offrir la carte de pêche à tous les enfants de moins de 12 ans.

Les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2017.

Le secrétaire, Guy Ignatiouk

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Contact : Marc SALEIX - 06 75 54 57 25

"Les chasseurs de Saint-Genès" vous présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une très bonne santé.

Nous avons chassé jusqu'à présent avec un climat serein, autant sur le plan météo que sur le plan convivialité.

Pour le moment nous avons à notre tableau de chasse cinq sangliers, une biche, quinze chevreuils et dernièrement un cerf de 180 kg qui a été abattu après 2 h 30 de traque sous les ordres du traqueur Alexandre bien épaulé par nos jeunes Lucien, Antoine, Louis, sans oublier Jules. Le coup de grâce a été l'œuvre de notre Président Marc, qui comme toujours, veille au grain et à la sécurité des battues.

Après avoir mis le cerf en sécurité au local de chasse, tous les chasseurs ayant participé à la battue se sont retrouvés à la salle des associations autour d'un pot-au-feu offert et préparé par Marité, le bouillon a été très apprécié. L'après-midi s'est terminé dans une très bonne ambiance.

Quelques morceaux de venaison ont été distribués et un chevreuil est donné au "Club des Bruyères". D'autres morceaux seront distribués au fur et à mesure de nos prélèvements.

Nos remerciements aux propriétaires qui nous permettent de profiter de bons moments sur notre belle commune.



ALEP

L'équipe de l'ALEP souhaite une bonne année 2017 à tous les habitants de St Genès Champespe.

L'association a renouvelé son bureau : Fabienne PERON présidente, Catherine AUGUIN trésorière, Isabelle FAUX secrétaire.

Les activités de l'association continuent pour l'année 2017

des séances de gym tous les jeudis de 20 h à 21 h et les samedis de 20 h à 21 h (de 18 h à 19 h en hiver)

Des balades et randonnées : Tous les premiers dimanches du mois. Le 14 mai une balade nature à la découverte des oiseaux et des plantes.

Le 24 juin (à confirmer) : Fête de la randonnée.

Nous accueillerons avec plaisir les nouveaux adhérents qui souhaitent pratiquer une activité physique.

**Pour tout renseignement : randogym@outlook.fr
04 73 22 36 09 - 06 65 29 69 80 - 06 83 60 16 61**



PAROISSE SAINTE MARIE DES LACS ET DES COUZES

Nous n'en finissons pas d'attendre, de rêver même.

L'adolescent rêve du jour où il aura une voiture pour être libre. L'étudiant attend anxieusement les résultats de ses examens. Les jeunes époux attendent impatiemment l'arrivée de leur premier enfant. Des jeunes recherchent un travail et rêvent un jour où ils auront un salaire.

L'approche de NÖEL éveille en nous d'autres attentes encore : nous attendons le jour où les informations donneront des images de paix, de fraternité ; nous attendons un peu plus de joie et de bonheur qu'à l'habitude. Nous n'en finissons pas d'attendre, de rêver notre avenir.

Heureux sommes-nous si nous sommes toujours en attente, dans l'aujourd'hui de nos vies. Mais qu'en est-il de ceux qui ne rêvent plus ? Derrière le sommeil apparent de nos vies, il y a le Seigneur qui vient.

A NOËL, par l'enfant Jésus Dieu rejoint l'humanité. Dieu surgit toujours à l'improviste. Encore faut-il être prêt pour l'accueillir, faut-il avoir envie de l'accueillir.

Dieu en venant à la rencontre des hommes apporte avec lui le Salut. Avec lui, tout ce qui est ténèbres est rejeté ; plus de place pour l'échec et la mort.

"DIEU SAUVE" est le cœur du message chrétien. Comment rester assoupi quand on possède une telle Espérance.

Père Jacques David

L'équipe d'animation paroissiale, le comité de rédaction du journal et le Père Jacques David vous souhaitent un joyeux NÖEL une bonne et Sainte Année 2017.

ÉTAT-CIVIL POUR L'ANNÉE 2016

NOS PEINES

Décès sur la Commune :

Monsieur Jean MONTEIX (Le bourg)
Madame Denise BERNARD (La Chavignée)
Monsieur Albert BERNARD (Le bourg)
Madame Raymonde GATIGNOL (Le bourg)

Décès de personnes ayant une attache sur la commune :

Monsieur Jeannot MINET
Monsieur Michel SERRE
Monsieur Jacques CHARBONNEL

NOS JOIES

Mariages sur la Commune :

Régis FONTBONNAT et Sandra ALBESSARD
Stéphane MARCHAND et Agnès MOINS
Frédéric LERAY et Sophie MOLINIER

TARIFS 2017

Eau - Assainissement

Consommation eau : 0 à 120 m³ 0.80 €/m³
120 m³ et plus : 0.50 €/m³
Location compteur : 35.00 €/an
Eau consommée et rejetée sur le réseau
d'assainissement collectif : 0,51/m³

Cimetière (hors frais d'enregistrement)

Concession : 150 €
Case du columbarium
pour 3 urnes : 600 €

Location du matériel de déneigement avec chauffeur pour usage privé sur la commune

Pousseur avec étrave : 80 €/heure
Tracteur avec fraise : 100 €/heure

Location salle des Fêtes

(du jour J à 8 h au lendemain J+1 à 15 h)
*Tout dépassement de ces tranches d'horaires
entraîne le paiement d'une journée supplémentaire*
Personnes de la commune
qui possèdent un bâti : 130 € / jour
Personnes de l'extérieur : 150 € / jour

Camping : (ouvert du 01/05 au 30/09)

Adulte 1.80 € / Enfant (- de 7 ans) : 1,10 €
Emplacement : 1,00 €
Véhicule : 1,00 €
Electricité : 2,00 €
Machine à laver : 3,00 €

Gîte Ouvert toute l'année Hors taxes de séjour

sans chauffage 7,50 €
avec chauffage 9,00 €

Tennis : 5,00 € /heure
ou carte annuelle à 40,00 €

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE : Tél et Fax : 04 73 22 31 84

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h. - 12 h et de 13 h. 30 - 17 h.
- Samedi : 9 h. - 12 h. 30 * *Les lundis et les jeudis après-midi sont fermés au public.*

E-mail : mairie.stgeneschampespe@orange.fr

Site internet : <http://st-genes-champespe.pagesperso-orange.fr/>

AGENCE POSTALE : commune : 04 73 22 30 01 : Ouvert du mardi au samedi : 9 h. - 12 h.

LOCATION SALLE DES FÊTES, PESAGE, TENNIS, GITE D'ÉTAPE et CAMPING : 07 87 08 48 76

BIBLIOTHEQUE "LE COIN DES PÔCHES" : 04 73 22 31 05 - E-mail : lecoindespoches@orange.fr.

- Mercredi et samedi : 14 h - 16 h.

TRÉSORERIE DU MONT-DORE LA TOUR : 04 73 65 22 44 (*guichet et accueil téléphonique*)

Lundi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 - Mardi, mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00

Informations

La station d'épuration n'est pas une **poubelle** !!!!

Produits à ne pas déverser dans la station

- Tous les produits avec une croix noire sur fond orange
- Tous produits pétroliers (White-Spirit, pétrole, huiles de vidange...)
- Les résidus de peinture
- Les lingettes de nettoyage
- L'eau de javel en grande quantité (préférez les pastilles pré-dosées)



- Les préservatifs
- Les protections féminines (serviettes, tampons...)
- Les coton-tiges
- Les huiles de friture
- **A bannir purin, lisier**



Pensez à l'employé qui entretient la station

De plus, cela risque de colmater le lit d'infiltration (cas d'un filtre à sable ou à roseaux).



Exemple de **déchets indésirables** rejetés dans une station et **obstruant** le dégrilleur



Photos de Christophe CAZEAUX



Rédaction : l'Equipe municipale et Daniel GAYDIER - Maquette & impression : www.imprimerie-varzy.fr - 04 71 68 15 78